

**Master**

**Gestion des Territoires et  
Développement Local**

**Clermont-Ferrand**

Livret de l'étudiant



## Vos contacts

### Responsable pédagogique



**Karim Berthomé**, responsable

ingénieur de recherche en économie

karim.berthome@agroparistech.fr

Tél. 04.73.44.07.18

### Accueil & gestion de la scolarité



**Fanny Estel Bernard**, gestionnaire du service d'appui  
à l'enseignement et à la pédagogie

fanny.estel@agroparistech.fr—Tél. 04 73.44.07.12

Ouverture du service :

- \* lundi et jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
- \* mardi et vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Standard AgroParisTech : 04.73.44.06.00

# Sommaire

Présentation du master GTDL.....	4
Accès à votre ENT—Guide Synapses .....	6
Bourses à l'international.....	12
Examens.....	13
Stages.....	14
Ressources documentaires.....	15
CROUS.....	18
Autres informations.....	19

# Présentation du master GTDL

La mention « Gestion des territoires et développement local » traite de la problématique du développement territorial à travers à la fois ses fondements théoriques et ses métiers (ingénierie territoriale, « développeurs »). Dans un contexte en pleine mutation, l'enjeu est de répondre aux nouveaux paradigmes du développement local fondés sur une logique de projets, d'innovation sociale et d'actions collectives.

Le master est co-accrédité entre l'Université Clermont Auvergne, AgroParisTech, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand et VetAgro Sup.

**AgroParisTech est impliqué dans deux des trois parcours de la mention :**

[Dynamique territoriale et aménagement rural \(DYNTAR\)](#)  
[Innovation sociale et développement territorial \(ISDT\)](#)

UCA Université Clermont Auvergne | ensa | VetAgro Sup | AgroParisTech

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT LOCAL – Clermont-Ferrand

Master 1<sup>ère</sup> année  
(en gris : tronc commun)

		Parcours mutualisé GTDL	Nombre d'heures étudiants	ECTS
SEMESTRE 1	Modèles communs	UE 1 - Territoire, développement durable et sciences sociales ; reconfigurations territoriales et jeux d'acteurs	50	6
		UE 2 - Diagnostic et projet de territoire	25	3
		UE 3 - Outils cartographiques et statistiques	25	3
		UE 4 - Méthodes de la recherche (bibliographie/état de l'art, techniques d'enquêtes)	30	3
		(cours communs et TD)		
	UE 5 - Langue et communication professionnelle	25	3	
Modèles optionnels (3 au choix)	UE 6 - 7 - 8 - 9 (au choix) :	75	9	
	- 6 : Agriculture, alimentation et territoires - 7 : Modélisation spatiale des dynamiques territoriales - 8 : Dynamique des villes intermédiaires - 9 : Innovation, patrimoine et pratiques récréatives (co-construction et mutualisation avec STAPS)			
Module projet collectif	UE 10 - Projet tuteuré / création d'activité : de l'idée au projet	30	3	
SEMESTRE 2	Modèles communs	UE 11 - Aménagement, évaluation des politiques publiques, marketing territorial (co-construction et mutualisation avec STAPS)	30	3
	Modèles optionnels (1 au choix)	UE 12-13-14 (au choix) :	25	3
		- 12 : Développement rural et gestion des espaces périurbains		
		- 13 : Aménagement et planification urbaine		
		- 14 : « Communs », innovations numériques et mouvements sociaux		
Module projet collectif	UE 15 - Projet tuteuré	30	3	
Stage obligatoire (maxi 5 mois) ou mémoire de recherche	UE 16 - Stage/mémoire		21	
TOTAL	S1	260	30	
	S2	85	30	
	S1 + S2	345	60	

Master 2<sup>ème</sup> année – Semestre 1  
(en grisé : tronc commun)

		Parcours			Nombre d'heures étudiants	ECTS
		Dynamiques territoriales et aménagement rural (DYNTAR)	Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leur territoire (STRATAM)	Innovation sociale et développement territorial (ISDT)		
SEMESTRE 1	Modules communs	UE 1 – Séminaire formation à la recherche + recherche-action, méthode de la note de synthèse et méthodes qualitatives			30	3
		UE 2 - Conduite de projet – du diagnostic à la prospective et à l'évaluation			30	3
		UE 3 - Langue vivante : <i>comparatives studies on spatial planning and local development</i>			25	3
		UE 4 - Reconstitutions des territoires : acteurs, processus, gouvernance			30	3
		UE 5 - Outils de l'ingénierie territoriale (cartographie, bases de données et statistiques)	UE 5 - Outils de l'ingénierie territoriale (cartographie, documents d'urbanisme, bases de données et statistiques)	UE 5 - Outils de l'ingénierie territoriale (cartographie, bases de données et statistiques, ateliers de créativité)	30	3
	Module projet collectif	UE 6 - Projets collectifs / Du terrain au modèle	UE 6 - Projets collectifs	UE 6 - Projets collectifs / création d'activité : de l'idée au projet	50	6
	Modules spécifiques au parcours	UE 7 - Les nouvelles ruralités	UE 7 - Politiques de développement urbain (enjeux sociodémographiques, économiques et culturels...)	UE 7 - Innovation sociale et espaces publics : approche théorique et opérationnelle (mutualisé avec STAPS)	30	3
		UE 8 - Les stratégies de développement ; l'approche par les ressources territoriales et les acteurs/réseaux	UE 8 - Villes et mobilités	UE 8 - Culture, droits culturels, justice spatiale	30	3
		UE 9 - Agriculture, élevage et développement durable des territoires	UE 9 - Paysages, villes et formes urbaines	UE 9 - Habitabilité de l'espace et laboratoires créatifs (mutualisé avec STAPS)	30	3

[www.agroparisitech.fr/](http://www.agroparisitech.fr/) - Les informations contenues dans ce document sont contractuelles et s'engagent par la responsabilité des établissements

Master 2<sup>ème</sup> année – Semestre 2  
(en grisé : tronc commun)

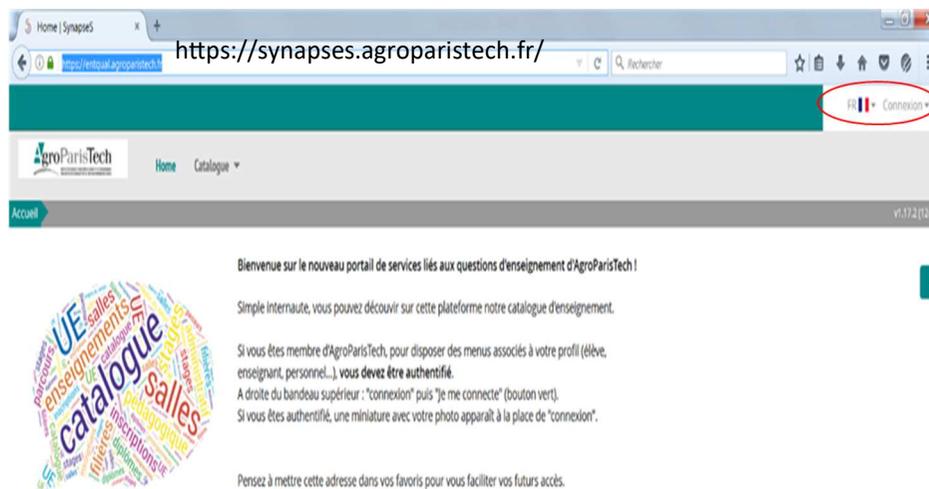
		Parcours			Nombre d'heures étudiants	ECTS
		Dynamiques territoriales et aménagement rural (DYNTAR)	Stratégie d'aménagement des villes petites et moyennes et de leur territoire (STRATAM)	Innovation sociale et développement territorial (ISDT)		
SEMESTRE 2	Modules optionnels (deux au choix)	UE 10-11-12 (au choix) - Démarches participatives et outils de l'animation territoriale - Patrimoine : enjeux et valorisation (ENSACF) - Entreprise et territoire	UE 10-11-12-13 (au choix) - Démarches participatives et outils de l'animation territoriale - Patrimoine : enjeux et valorisation (ENSACF) (obligatoire dans ce parcours) - Entreprise et territoire	UE 10-11-12 (au choix) - Démarches participatives et outils de l'animation territoriale - Patrimoine : enjeux et valorisation (ENSACF) - Entreprise et territoire	50	6
	Modules projet collectif	UE 13 - Projets collectifs / Du terrain au modèle	UE 13 - Projets collectifs	UE 13 - Projets collectifs / création d'activité : de l'idée au projet	30	3
	Modules spécifiques au parcours	UE 14 - Les politiques d'accueil et d'attractivité, communication et marketing territorial	UE 14 - Histoire des idées urbaines (ENSACF)	UE 14 - Politiques et insertion sociale Liens possibles avec ITSRA	30	3
		UE 15 - Les services et le développement social et culturel en espace rural	UE 15 - Outils et pratique de la transformation urbaine (ENSACF)	UE 15 - Économie collaborative	30	3
		UE 16 - Fondements juridiques et financiers	UE 16 - Accompagnements juridiques et financiers	UE 16 - Communication et innovation sociale : enjeux et interactions	30	3
Stage obligatoire (mini : 3 mois ; maxi : 6 mois)	UE 17 - Stage/mémoire (y compris en laboratoire de recherche et à l'étranger)	UE 17 - Stage/mémoire (y compris en laboratoire de recherche et à l'étranger)	UE 17 - Stage/mémoire (y compris en laboratoire de recherche et à l'étranger)		12	
TOTAL M2		S3			285	30
		S4			170	30
		S3+S4			455	60
TOTAL MASTER (M1 + M2)					800	120

[www.agroparisitech.fr/](http://www.agroparisitech.fr/) - Les informations contenues dans ce document sont contractuelles et s'engagent par la responsabilité des établissements

## Accès à votre ENT—guide Synapses

Synapses est un portail de services lié aux questions d'enseignements d'AgroParisTech. Des codes de connexion et le lien vers votre inscription en ligne vous ont été transmis en juillet. Cette plateforme vous donnera accès au descriptif de l'offre de nos formations, à vos notes et à l'emploi du temps,

1. Aller à l'adresse [www.synapses.agroparistech.fr](http://www.synapses.agroparistech.fr) et cliquer sur l'onglet connexion



Home | Synapses

https://synapses.agroparistech.fr/

FR Connexion

agroParisTech Home Catalogue

Accueil v.17.2 (134)

Bienvenue sur le nouveau portail de services liés aux questions d'enseignement d'AgroParisTech !

Simple internaute, vous pouvez découvrir sur cette plateforme notre catalogue d'enseignement.

Si vous êtes membre d'AgroParisTech, pour disposer des menus associés à votre profil (élève, enseignant, personnel...), vous devez être authentifié.

A droite du bandeau supérieur : "connexion" puis "je me connecte" (bouton vert).

Si vous êtes authentifié, une miniature avec votre photo apparaît à la place de "connexion".

Pensez à mettre cette adresse dans vos favoris pour vous faciliter vos futurs accès.

2. Vous connecter en utilisant vos identifiants AgroParisTech



Zimbra: Réception (28) Service d'Authentification d'Ag...

https://idp1.agroparistech.fr/idp/Authn/UserPassword

agroParisTech

**Page d'identification**

Votre identifiant et votre mot de passe sont ceux d'Agroparistech. Ils sont strictement confidentiels: ne les communiquez en aucun cas à un tiers

Le site demandé sera accessible après authentification auprès de votre établissement

Nom:

Mot de passe:

Continue

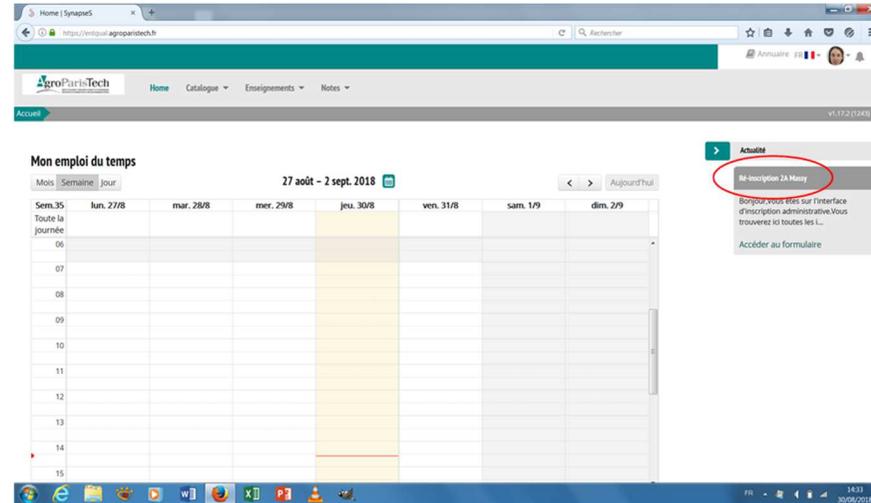
Fournisseur de service générique de Télécom ParisTech

Fournisseur de service permettant l'accès à plusieurs ressources hébergées par Télécom ParisTech

## Inscription administrative

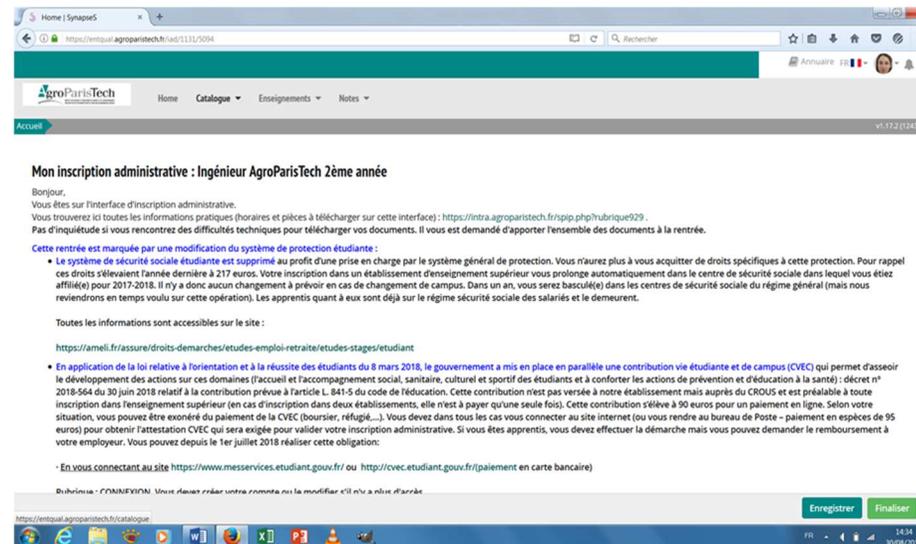
Vous venez d'être admis à AgroParisTech en master GTDL, voici comment vous inscrire au master.

### 3. Accéder à l'interface d'inscription via l'onglet « formulaire d'inscription »



The screenshot shows the AgroParisTech website interface. The main content area displays a calendar for the week of 27 août - 2 sept. 2018. On the right side, there is a sidebar with a section titled 'Actualités'. A red circle highlights a link labeled 'N° Inscription 2A Master'. Below this link, there is a short paragraph of text and a button labeled 'Accéder au formulaire'.

### 4. Descendre sur la page affichée pour accéder aux différents onglets du formulaire à remplir



The screenshot shows the AgroParisTech website interface. The main content area displays the page titled 'Mon inscription administrative : Ingénieur AgroParisTech 2ème année'. The page contains the following text:

Bonjour,  
Vous êtes sur l'interface d'inscription administrative.  
Vous trouverez ici toutes les informations pratiques (horaires et pièces à télécharger sur cette interface) : <https://intra.agroparistech.fr/spp.php?rubrique929>.  
Pas d'inquiétude si vous rencontrez des difficultés techniques pour télécharger vos documents. Il vous est demandé d'apporter l'ensemble des documents à la rentrée.

**Cette rentrée est marquée par une modification du système de protection étudiante :**

- Le système de sécurité sociale étudiante est supprimé au profit d'une prise en charge par le système général de protection. Vous n'aurez plus à vous acquitter de droits spécifiques à cette protection. Pour parler ces droits s'élevaient l'année dernière à 217 euros. Votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur vous prolonge automatiquement dans le centre de sécurité sociale dans lequel vous étiez affilié(e) pour 2017-2018. Il n'y a donc aucun changement à prévoir en cas de changement de campus. Dans un an, vous serez basculé(e) dans les centres de sécurité sociale du régime général (mais nous reviendrons en temps voulu sur cette opération). Les apprentis quant à eux sont déjà sur le régime sécurité sociale des salariés et le demeurent.

Toutes les informations sont accessibles sur le site :  
<https://amel.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant>

- En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, le gouvernement a mis en place en parallèle une contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui permet d'associer le développement des actions sur ces domaines (l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé) : décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation. Cette contribution n'est pas versée à notre établissement mais auprès du CROUS et est préalable à toute inscription dans l'enseignement supérieur (en cas d'inscription dans deux établissements, elle n'est à payer qu'une seule fois). Cette contribution s'élève à 90 euros pour un paiement en ligne. Selon votre situation, vous pouvez être exonéré du paiement de la CVEC (boursier, réfugié...). Vous devez dans tous les cas vous connecter au site internet (ou vous rendre au bureau de Poste - paiement en espèces de 95 euros) pour obtenir l'attestation CVEC qui sera exigée pour valider votre inscription administrative. Si vous êtes apprentis, vous devez effectuer la démarche mais vous pouvez demander le remboursement à votre employeur. Vous pouvez depuis le 1er juillet 2018 réaliser cette obligation :

- En vous connectant au site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> ou <http://cvec.etudiant.gouv.fr/paiement> en carte bancaire)

Bienvenue - BONNEVENUE. Vous devez réaliser votre inscription sur le portail d'ici à la rentrée.

Enregistrer Finaliser

5. Remplir tous les onglets (Etat civil, coordonnées, scolarité,..., paiement). Enregistrer chaque onglet après avoir saisi les données.

The screenshot shows the 'Etat civil' tab selected in the navigation menu. The form contains the following fields:

- Identité:** Civité (Madame), Sexe (Féminin), Nom (Madame), Prénom ( ), Nom marital/usage ( ), Autres prénoms ( ), Publication avec le nom marital/usage (checkbox).
- N° INE (ou BEA):** 01030036295. Description: Identifiant National Etudiant unique de 11 caractères. Obligatoire pour les étudiants ayant déjà étudié en France (figure sur le relevé de notes du baccalauréat français). Les étudiants étrangers qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur français, seront immatriculés par Télécom ParisTech.
- Date de naissance:** ( ), Ville de naissance ( ).
- Nationalité:** Française, Autre nationalité ( ), Autre nationalité ( ).

Buttons: Enregistrer, Finaliser.

6. Déposer les pièces justificatives requises dans l'onglet « Documents »

The screenshot shows the 'Documents' tab selected in the navigation menu. The page title is 'Description des documents à fournir'. The text reads: 'Merci de télécharger ici les pièces suivantes (pas d'inquiétude si vous rencontrez des difficultés techniques pour télécharger vos documents. Il vous est demandé d'apporter l'ensemble des documents à la rentrée):'

- Une photocopie de votre pièce d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile à votre nom qui couvre l'année scolaire 2018-2019
- Le cas échéant, la notification conditionnelle d'attribution de la BCS délivrée par le CROUS pour valider définitivement votre statut de boursier. En l'absence de cette notification, le paiement des droits (inscription et sécurité sociale) sera exigé.
- Le cas échéant, le justificatif d'une bourse autre que la BCS
- L'attestation CVEC

Pièces complémentaires à remettre le jour de la rentrée administrative en septembre:

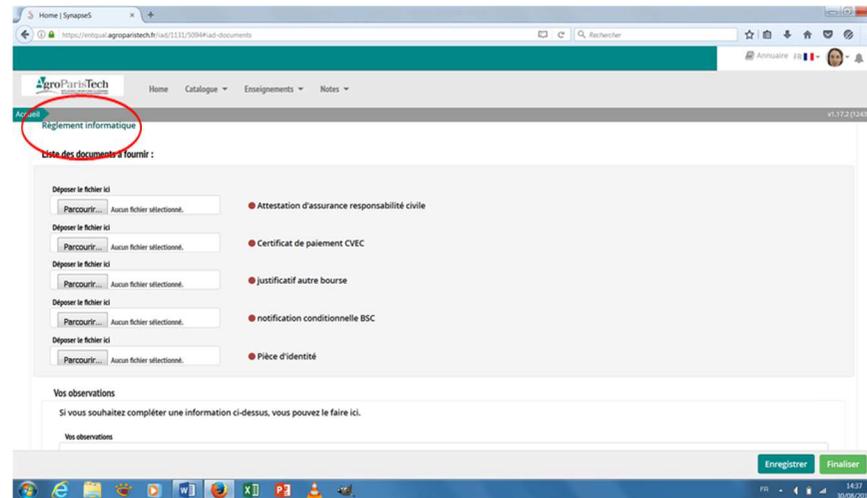
- la copie du justificatif de paiement en ligne
- Le cas échéant, la notification conditionnelle d'attribution de la BCS délivrée par le CROUS pour valider définitivement votre statut de boursier. En l'absence de cette notification, le paiement des droits (inscription et sécurité sociale) sera exigé.
- l'attestation de prise de connaissance du règlement des études et du décret N° 2014-297 du 5 mars 2014 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur agricole public

Pour consultation:

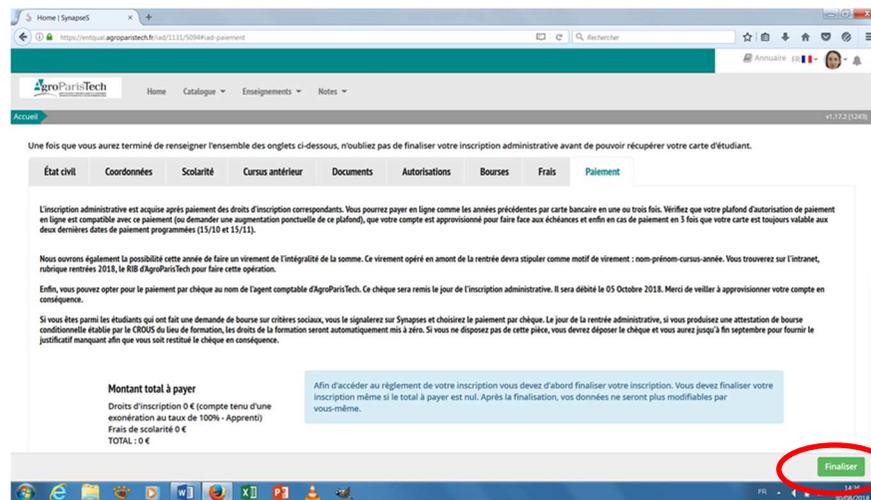
- Règlement des études cursus ingénieur classique

Buttons: Enregistrer, Finaliser.

7. Télécharger les pièces demandées (CVEC, assurance responsabilité civile, bourse, etc) puis enregistrer.

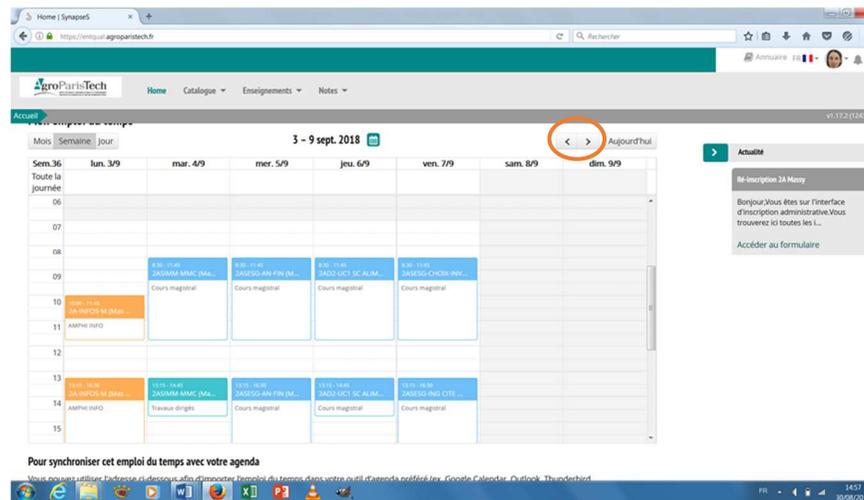


8. Finaliser votre inscription après avoir vérifié l'ensemble des données saisies.

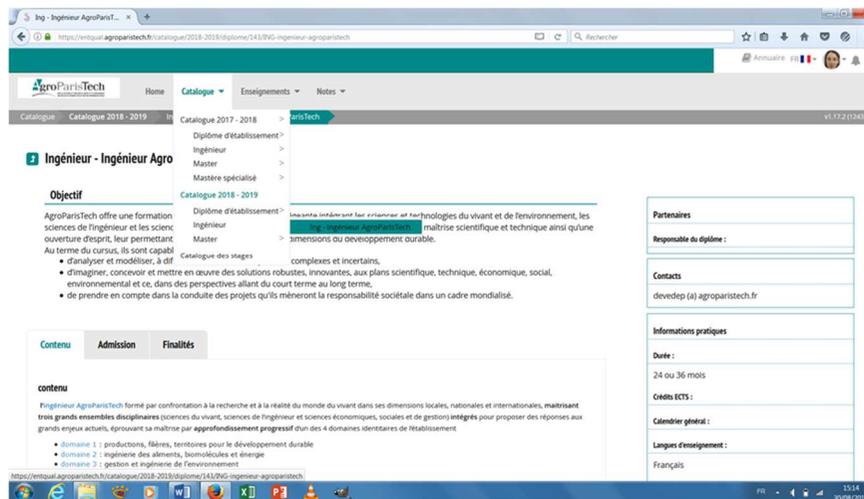


## Environnement général de Synapses

La première page affichée (onglet « Home ») après la connexion indique l'emploi du temps personnalisé de l'étudiant. L'emploi du temps hebdomadaire est consultable via les flèches en haut à droite



Dans l'onglet « Catalogue » se trouve le descriptif de l'offre des formations



Dans l'onglet « Enseignement » se trouve l'ensemble des inscriptions pédagogiques de l'étudiant. Les enseignements à choix se feront via cet onglet lors des campagnes d'inscription pédagogique des UC/UE choix.

Sigle	UE / Parcours	Nature	Inscrits	En cours	Min.	Max.	Ordre	Resp.	DE	Site pédagogique
2A-D2	Domaine "ingénierie des aliments, biomolécules et énergie"	Obl	79							
2AD2-UC1-SC-ALIM	D2 - UC1 Sciences des aliments et bioproduits	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC2-GENIE-DES-PROCEDES	D2 - UC2 Génie des procédés appliqués aux aliments et bioproduits	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC3-TRANSFO-MICROB	D2 - UC3 Transformations Microbiennes au service des Bio-industries	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC4-SECTEURS	D2 - UC4 Secteur et fonctionnement des entreprises	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC5-QUALITE	D2 - UC5 Ingénierie de la qualité	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC6-DURABILITE	D2 - UC6 Durabilité des filières agro-industrielles	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2AD2-UC7-CONSOMM	D2 - UC7 Consommateurs, citoyens, société et offre produit	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2ASESG-AN-FIN	2ASESG-AN-FIN-Massy	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2ASESG-CHOIX-INVEST	2ASESG-CHOIX-INVEST-Massy	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2ASESG-EVAL-PROJ	2ASESG-EVAL-PROJ-Massy	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					
2ASESG-ING-CITE-DROIT	2ASESG-ING-CITE-DROIT-Massy	S1 - 2018-2019	Obl	79	1					

Dans l'onglet « Notes » se trouvent les notes de l'étudiant relatives aux différents enseignements suivis

Code UE	Intitulé UE	Période	Groupe	Note Coeff. initiale	Note finale	Note finale transposée	ECTS
2A-D2	Domaine "ingénierie des aliments, bio-"			12			
2AD2-UC1-SC-ALIM	D2 - UC1 Sciences des aliments et bioprod.	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	1,5			
2AD2-UC2-GENIE-DES-PROCEDES	D2 - UC2 Génie des procédés appliqués au...	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	2,25			
2AD2-UC3-TRANSFO-MICROB	D2 - UC3 Transformations Microbiennes au...	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	1,5			
2AD2-UC4-SECTEURS	D2 - UC4 Secteur et fonctionnement des ...	S1 - 2018-2019		1			
2AD2-UC5-QUALITE	D2 - UC5 Ingénierie de la qualité	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	1,5			
2AD2-UC6-DURABILITE	D2 - UC6 Durabilité des filières agro-in-	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	1			
2AD2-UC7-CONSOMM	D2 - UC7 Consommateurs, citoyens, S1 - 2018-2019	S1 - 2018-2019	2A M D2 Gpe A, 2A M D2 Gpe A1	1,5			



Pour toute aide, n'hésitez pas à contacter Fanny Estel

## Les bourses à l'international

Il existe deux types de financement ERASMUS (à AgroParisTech, il est convenu qu'un étudiant ne peut solliciter que l'un ou l'autre) :

### ERASMUS Etudes

Si vous souhaitez effectuer un semestre d'étude dans une université avec laquelle un accord a été conclu, vous pouvez candidater à la bourse Erasmus Etudes

Les demandes sont conditionnées à :

- une durée d'étude minimale de 3 mois
- l'existence d'un partenariat avec l'université où l'étudiant souhaite aller
- La validation par le référent APT du master que le programme d'enseignement souhaité par l'étudiant est compatible avec l'objet du master français, à la fois en termes de contenu enseignés et de crédits attendus.
- un dossier complet déposé à la DEVE .

### ERASMUS Stage

Si vous souhaitez effectuer un stage dans un Pays Membre de la Communauté Européenne, vous avez dans ce cas la possibilité de candidater à l'aide à la mobilité **ERASMUS + STAGE**.

Des aides Erasmus Stages sont financées dans le cadre du programme Erasmus +. Elles sont gérées directement par la DRI.

Le montant de cette aide est compris entre 320 et 420 euros/mois (selon le pays).

Les critères de sélection sont les suivants :

- Le critère de coût de la vie du pays du stage (les pays du groupe 1 Erasmus+, considérés comme ceux où le coût de la vie est le plus élevé, sont prioritaires : Danemark, Irlande, Islande, Liechtenstein, Finlande, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Luxembourg).
- Stage obligatoire
- Stage en entreprise ou en laboratoire d'accueil
- Le niveau de vos revenus
- Durée minimum du stage de 2 mois

Attention : en raison du nombre très limité d'allocations attribué à AgroParisTech, toutes les candidatures ne pourront être retenues.

# Examens

Pour se présenter à un examen, il faut être inscrit **administrativement** et **pédagogiquement**.

L'inscription administrative est annuelle et effective après acquittement du droit de scolarité afférent au diplôme concerné.

L'inscription pédagogique est obligatoire avant la date limite fixée et vaut inscription aux examens. Un étudiant non inscrit pédagogiquement à une unité d'enseignement (UE) ne peut pas se présenter à l'examen.

Pour les étudiants boursiers, il est rappelé que le caractère obligatoire de l'assiduité figure chaque année dans la circulaire ministérielle relative aux modalités d'attribution des bourses sur critères sociaux. Le critère d'assiduité et la présence aux examens sont des conditions indispensables au maintien de la bourse.

Pour chaque étudiant, chaque évaluation, sous quelque forme que ce soit (contrôle continu ou examen en présentiel), est sanctionnée par une note numérique qualifiant son niveau d'acquisition de compétence et de connaissance.

Pour chaque cycle M1 ou M2, les étudiants doivent valider 60 ECTS.

Vous pouvez vous référer au règlement des études, disponible sur le site <http://www2.agroparistech.fr/-Campus-de-Clermont-Ferrand-.html>

*Tout étudiant non inscrit sur les listes d'émargement telles qu'affichées et ne pouvant présenter sa carte d'étudiant ou un certificat de scolarité accompagné d'une pièce d'identité, n'est pas autorisé à composer.*



# Stages

Un stage c'est une occasion unique pour l'étudiant d'être à l'école de l'entreprise et d'appréhender de façon pratique les savoirs acquis au cours de sa formation. Il constitue une période d'observation privilégiée pour l'organisme d'accueil qui souhaite embaucher un nouveau collaborateur.

Le stage d'un étudiant s'inscrit dans un projet pédagogique.

Il a donc essentiellement pour finalité de :

- permettre la mise en pratique des connaissances de l'étudiant en milieu professionnel,
- faciliter le passage du monde de l'enseignement supérieur à celui de l'organisme d'accueil.

Il donne lieu à un rapport de stage et une soutenance orale, indispensables pour l'obtention du diplôme. L'organisme d'accueil peut participer à l'évaluation de ce dernier.

Tout stage doit donner lieu à la signature d'une convention entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et son établissement d'enseignement. *(Article 1 décret 2009-885 du 21 juillet 2009).*

**La gestion des stages est assurée par Fanny Bernard Estel.**



## Attention

**Les projets de stage doivent être renseignés sur Synapses (thème du stage, missions à accomplir, objectifs en terme de compétences techniques, savoir-faire et savoir-être, organisme, durée, rémunération, etc) afin que la convention puisse être éditée par AgroParisTech.**

**Aucune convention de stage ne doit être établie par un autre établissement co-accrédité.**

**Aucun stage ne doit débuter avant la signature de cette convention**

# Ressources documentaires

## \* Centre de documentation

En tant qu'étudiant inscrit à AgroParisTech, vous pouvez accéder au centre de documentation Inrae/AgroParisTech. Situé au 2ème étage du bâtiment, il met à votre disposition une documentation spécialisée dans le domaine des sciences humaines et sociales (8620 références)



## \* Portail documentaire INFODOC

Ce portail regroupe l'ensemble des ressources documentaires des 8 bibliothèques et centres de documentation d'AgroParisTech dans les sciences du vivant (livres, périodiques, littérature grise, collections patrimoniales, cartes...).

<https://infodoc.agroparistech.fr/#>

## \* Ressources documentaires en ligne

### Revues électroniques - accessibles dans tous les centres d'AgroParisTech

Ces espaces vous permettent d'avoir un accès direct et gratuit aux revues suivantes.

- **ScienceDirect d'Elsevier - Freedom collection.** Les revues de cette collection sont signalées par une icône verte sur la plate-forme ScienceDirect  
<http://www.sciencedirect.com/science/journals>
- **Sage** - <http://online.sagepub.com/> 748 titres de **revues scientifiques** publiées par Sage depuis les origines jusqu'à 2009.
- **Springer - Archives** - <http://link.springer.com/> Archives des revues de Springer de la première date de parution à 1995 inclus
- **Taylor & Francis - "Environment and Agriculture"**  
<http://www.tandfonline.com/>
- **Oxford University Press - Archives** - 264 titres de revues scientifiques en **économie, droit, sciences de la vie, mathématiques et physique, médecine, sciences sociales et humaines**, publiées par les Presses universitaires d'Oxford University depuis les origines jusqu'à 2010. <http://www.oxfordjournals.org/>

- **Cairn.info** - <http://www.cairn.info/>- Texte intégral des **revues en Economie, Sociologie et Politique**
- **OpenEdition Freemium** - <http://www.openedition.org> Texte intégral au format pdf, de **revues en Sciences Humaines et Sociales**, calendrier des manifestations, carnets de recherche

### **Encyclopédies—Traités—Ouvrages**

- **Encyclopaedia Britannica** - <http://www.britannica.com>
- **Encyclopaedia Universalis** - <http://www.universalis-edu.com>
- **Cairn.info - Ouvrages électroniques** - <http://laboutique.cairn.info/> 1445 titres en **Economie, Sociologie, Politique (Ouvrages - EcoSocPol)**, 261 titres en **Histoire et Géographie (Ouvrages - Histoire, Géographie)**, 605 titres en **Philosophie, Littérature, Histoire, Sciences politiques... (Ouvrages – Humanités)**
- **Techniques de l'ingénieur** - <http://www.techniques-ingenieur.fr> Cette base documentaire **scientifique et technique** couvre 11 thématiques avec un accès au texte intégral
- **Springer - Archives des ouvrages électroniques de certaines collections—**  
<http://link.springer.com/> Archives d'ouvrages parus avant 2004
- **Cyberlibris ScholarVox Sciences** - <http://sciences.scholarvox.com/> Ouvrages électroniques dans de nombreuses thématiques

# CROUS

Chacun son budget, chacun son envie : **Le Crous Clermont Auvergne vous propose** plusieurs types de restauration :

## LE RESTO U : LE PLUS ÉCONOMIQUE

Un **repas complet pour 3,25 €** composé d'une entrée, d'un plat principal et d'un fromage ou un dessert et de pain.

## LA CAFÉTÉRIA : À LA CARTE

Le menu est à la carte : plats du jour élaborés, grillades, entrées variées, salades composées, pizzas, nombreux desserts, pâtisseries...



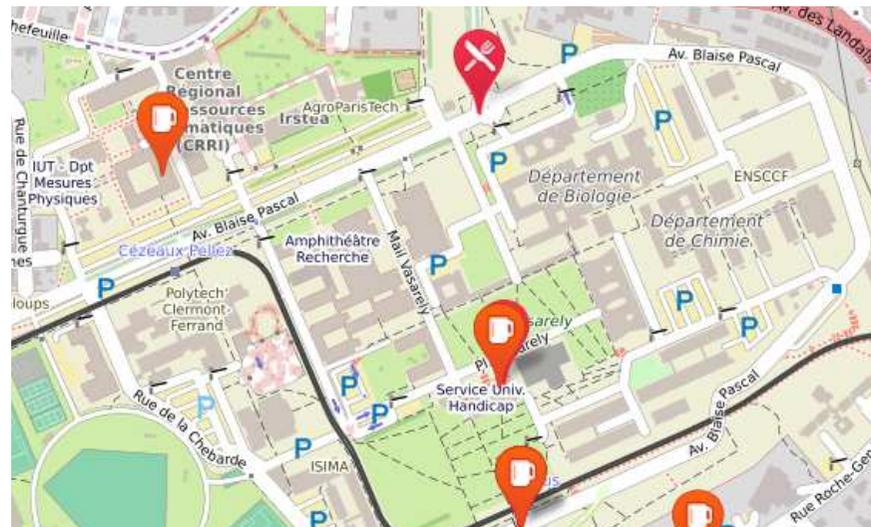
### Restaurants Universitaires

Les Hauts de l'Artière (restaurant d'hôte—réservation obligatoire)



### Cafétérias universitaires

Cafétéria de l'IUT / Le Saxo / La Véranda



## Autres informations



### LMDE

18 Rue Georges Clemenceau  
63000 Clermont-Ferrand  
Tel : 0 811 50 56 33  
Site : <https://www.lmde.fr/>



### SMERRA Clermont-Ferrand

23 boulevard Paul Pochet Lagaye  
63000 Clermont-Ferrand  
Site : <https://smerra.fr/>



### Caisse d'Allocations Familiales

Cité Administrative, Rue Pélissier, 63000 Clermont-Ferrand  
Site : <http://www.caf.fr/allocataires/caf-du-puy-de-dome/accueil>  
*Faites vos démarches en ligne*

### Transport en commun de l'agglomération clermontoise



24 boulevard Charles de Gaulle  
63000 Clermont-Ferrand  
Site : <https://www.t2c.fr/>

-----



### Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT)

51 Bd François Mitterrand—63000 Clermont-Fd  
<http://www.iadt.fr/>



### Université Clermont Auvergne

<https://www.uca.fr/accueil/universite-clermont-auvergne-9894.kjsp>



### VetAgro Sup - Campus Agronomique

<http://www.vetagro-sup.fr/>



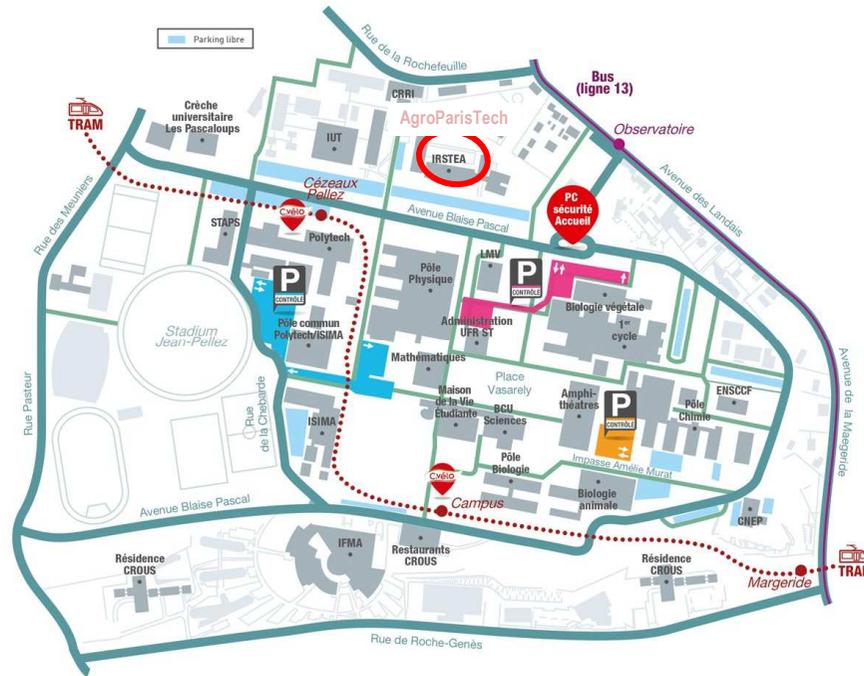
### Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Fd

<http://www.clermont-fd.archi.fr/>

Adresse sur le campus des Cézéaux

AgroParisTech

09 Avenue Blaise Pascal—CS 70054—63178 AUBIERE Cedex



Rejoignez-nous !



/AgroParisTech/



@AgroParisTech



@AgroParisTech